

## L'affaire Mis et Thiennot scandalise toujours autant

**L'affluence pour la projection du film " Présumés coupables " prouve que le combat du comité de soutien Mis et Thiennot reste plus que jamais d'actualité.**



Léandre Boizeau, ici au micro, a eu une grosse bouffée d'émotion, mardi soir, au Blanc. Une ville qu'il connaît très bien. Il y a trente ans, il avait notamment organisé une réunion-débat sur Mis et Thiennot, salle Carnot. - (dr)

Léandre Boizeau, fondateur et président du comité de soutien Mis et Thiennot était ému, mardi soir, dans la salle du cinéma Studio République au Blanc. Ému parce qu'il retrouvait une ville dans laquelle il a vécu trente-cinq ans et où il a été adjoint au maire. Ému aussi parce que c'est la première fois qu'il revoyait le film *Présomés coupables*, depuis la disparition de l'avocat Jean-Paul Thibault, en novembre 2010.

**" Je suis en négociation avec un nouvel avocat "**

« Il y a aussi un côté agréable parce que j'ai beaucoup d'amis ici », a-t-il relativisé. Mais au-delà de sa propre émotion, Léandre Boizeau n'avait qu'un objectif : porter encore et toujours le combat visant à faire reconnaître l'innocence de Raymond Mis et Gabriel Thiennot. Le grand enseignement de cette soirée, c'est l'intérêt intact de la population pour un fait divers qui remonte... à 1946. Quelque cent trente personnes ont assisté à la projection du film. Un débat de plus d'une heure a suivi. « *Ce qui m'a surpris*, a expliqué Léandre Boizeau peu après, *c'est le degré d'émotion qu'il y avait dans la salle. Le silence a été extrêmement pesant avant de lancer un débat très riche avec des jeunes et des questions pertinentes sur le fonctionnement*

*de la justice »*. A chacune de ses apparitions, le comité de soutien Mis et Thiennot fait mouche. Sans doute parce que derrière la réhabilitation de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, il y a le symbole de l'innocence broyée par un système judiciaire incapable d'admettre ses erreurs. « *Lors de ce genre de soirées, nous ne sommes pas à l'abri de découvrir un indice supplémentaire pour une requête en révision. Après une émission de télé, on a souvent eu des appels intéressants. Le poids du silence sur cette affaire est terrible. Il y a des gens qui se mettent à parler après trente ou quarante ans !* » En réalité, Léandre Boizeau n'attend plus d'indices supplémentaires. « *Je n'en suis plus à un apport de faits nouveaux. La totalité de ceux présentés lors de la cinquième requête n'ont pas fait l'objet de commentaires. Il y a la nécessité de maintenir une pression constante en attendant une issue judiciaire. Je suis actuellement en négociation avec un nouvel avocat. Jean-Paul Thibault avait trente ans de lutte, il n'est pas facile à remplacer. Mais le nouvel avocat trouvera toujours des arguties juridiques pour demander une sixième requête en révision* ». Le président du comité de soutien répète, s'il en était besoin, que c'est « *le combat de sa vie* ». Il a déjà perdu trop d'amis pour ne pas le gagner.

Xavier Benoit